

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_012 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_012 : BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2020 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **320 010,00 €** dont :

91 410,00 € en fonctionnement
228 600,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement non collectif	58 320,00 €
- des subventions agence de l'eau Adour – Garonne	14 550,00 €
- des produits exceptionnels	18 540,00 €

Total des recettes : 91 410,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	13 315,00 €
- les charges de personnel	72 095,00 €
- la dotation aux amortissements	6 000,00 €

Total des dépenses : 91 410,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- l'amortissement des biens	6 000,00 €
- la perception des subventions pour le compte de l'agence de l'eau	222 600,00 €

Total des recettes : 228 600,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- l'acquisition de matériels et de logiciels	6 000,00 €
- le reversement à l'agence de l'eau des subventions perçues pour son compte	222 600,00 €

Total des dépenses : 228 600,00 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget primitif 2020 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **320 010,00 €** dont :

91 410,00 € en fonctionnement

228 600,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL